



**Communauté de communes Armagnac Adour**  
 1 lotissement du Bourdalat -32400 RISCLE  
**Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> juin 2026**  
**N° 2026/055**

*Extrait du registre des délibérations*

Date de la convocation : 26 mai 2026

Secrétaire de séance :  
 Béatrice PASIAN

Date d'affichage : 26 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à vingt heures le conseil communautaire convoqué, s'est réuni en séance publique à la Communauté de Communes à Riscle, sous la présidence de Monsieur Stéphane PERSOONS, Président.

Nombre de conseillers en exercice :  
 Nombre de conseillers présents :  
 Nombre de pouvoirs :  
 Nombre de Votants :  
 Nombre de voix **POUR** :  
 Nombre de voix **CONTRE** :  
 Abstentions

|    |
|----|
| 45 |
| 39 |
| 3  |
| 42 |
| 38 |
| -  |
| 4  |

**Présents :** Mesdames et Messieurs, Persoons, Barnadas, Chanut, Duclos, Aragnouet, Bernard, Dagieux, Labrousche, Pasian, Malmoustier, Dufau Philippe, Fauqué, Bourragne, Justrabo-Hoigne, Darzacq, Sarran, Daste, Dufau Valérie, Castets, Descoubet, Lajus, Coomans, Lux, Tachon, Palangue-Maraleigne, Pailhas, Poitreau, Biau, Minot, Faure, Plouvier-Kunz, Périssé, Labenne, Renaudin, Le Nevez, Menvielle, Langlade, Berdoulet, Lamarque.

**Absents excusés :** Mesdames et Messieurs Cuyala-Provence, Callac, Lartigolle, Ducournau, Gény remplacée par M.Darzacq, Zago, Buffalan.

**Pouvoirs :** de M.Cuyala-Provence à M. Barnadas, de Mme Callac à M. Chanut, de M. Zago à Mme Descoubet.

**Objet : Attribution du marché pour la réhabilitation de l'école maternelle d'Aignan – Avenant pour travaux supplémentaires**

Monsieur le Président expose à l'assemblée que, conformément au Code des Marchés Publics, pour le marché de la réhabilitation de l'école maternelle d'Aignan des travaux supplémentaires et non prévus sur le marché sont à envisager.

AVENANT Entreprise BRISCADIEU (LOT1 – Démolition, Gros Oeuvre)

Une demande de devis a été faite, auprès de l'entreprise BRISCADIEU,

- ✓ Démolition complète de la cloison séparative entre la salle d'activité et le couloir pour un montant de 1 420.00 € HT
- ✓ Passage évacuation sous dallage pour un montant de 1 474.00€ HT

Soit un total pour l'avenant de 2 894.00 € HT soit 3 472.80 € TTC.

## AVENANT Entreprise ALLEZ Energies (LOT 10 – Electricité CF - cf)

Une demande de devis a été faite, auprès de l'entreprise ALLEZ Energies,

- ✓ Changement des éclairages en LED dans le bureau de la directrice pour un montant de 175.74 € HT

Soit un total pour l'avenant de 175.74 € HT soit 210.89 € TTC.

Les membres du conseil communautaire décident à la majorité (38 voix pour, 4 abstentions) de valider les avenants de l'entreprise BRISCADIEU, l'entreprise ALLEZ Energies

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Communauté de Communes

Acte rendu exécutoire par son envoi  
en sous-préfecture le 03 juin 2026  
et sa publication le 03 juin 2026

Le Président,  
Stéphane PERSOONS

